

RÉGULATION, DÉONTOLOGIE ET ÉTHIQUE DES ENTREPRISES DE SANTÉ : LES ENJEUX DE LA CONFIANCE

Séminaire organisé en partenariat avec le Codeem
Comité de déontologie et d'éthique des entreprises du médicament)

- **La frontière entre lien d'intérêt et conflit d'intérêts pour l'expertise dans le domaine de la santé : quels critères ?**
Le secteur de la santé se caractérise par un travail collaboratif entre les différents acteurs du public et du privé, au service de la science et des patients. La gestion des liens et des conflits d'intérêt dans le contexte est primordiale pour instaurer confiance et transparence. En pratique, la distinction entre lien et conflit reste complexe, au risque de pénaliser l'expertise.
- **Base transparence : quelle utilité ? quelle finalité ?**
La base transparence a été construite comme un outil au service de la confiance du grand public sur les relations professionnelles entre entreprises du médicament et professionnels de santé. L'utilisation de la base et les informations qu'elle fournit questionnent en pratique sur l'atteinte de cet objectif.
- **Place du numérique en santé : quels enjeux éthiques et déontologiques pour les entreprises de santé ?**
L'industrie pharmaceutique opère depuis quelques années un virage numérique majeur. Quels sont les enjeux et les impacts pour les entreprises du médicament et quelles sont les questions à se poser dans ce contexte ?
- **Ethique, véritable pilier de la RSE**
La Responsabilité Sociétale des Entreprises devient un outil d'évaluation incontournable des pratiques des entreprises. L'éthique des affaires y occupe une place majeure. Le projet de réglementation européenne en cours de discussion sur le sujet devrait confirmer ce positionnement.
- **Interactions entre les étudiants en médecine et les industriels du médicament : comment les réguler en confiance ?**
Les interactions entre les internes en médecine et les entreprises du médicament sont indispensables pour faire avancer la recherche et la médecine, au bénéfice du patient. Elles nécessitent d'être régulées pour garantir indépendance et confiance. Le dispositif légal d'encadrement des avantages est venu renforcer l'encadrement de ces relations.
- **Interactions des entreprises du médicament avec leur écosystème : relations avec les associations de patients et les patients**
Les associations de patients et les patients jouent désormais un rôle majeur dans l'écosystème du médicament. Dans ce contexte et par voie de conséquence, les entreprises du médicament échangent de plus en plus avec ces acteurs, nécessitant ainsi une régulation pour assurer transparence et confiance.
- **Financements et partenariats autour des congrès scientifiques : retour d'expérience de l'outil d'évaluation préalable par le Codeem**
Le Codeem a mis en place en février 2022 un outil d'évaluation des événements scientifiques financés par l'industrie pharmaceutique : quelles sont les leçons à tirer ? Quelles sont les évolutions à envisager ?

S'INSCRIRE

15, rue Rieux
92517 Boulogne Cedex
Tél : 01 41 10 26 31
Fax : 01 41 10 90 12



PROGRAMME

Modération de la journée :

- Pr Grégoire MOUTEL | Président du Codeem (Comité de déontologie et d'éthique des entreprises du médicament)
- Christelle MARECHAL | Secrétaire permanent du Codeem | Directeur du Pôle Ethique et Déontologie du Leem

8h30 Accueil café et enregistrement des participants

9h00 Allocutions d'ouverture

Philippe LAMOUREUX | Directeur Général du Leem

Pr Grégoire MOUTEL | Président du Codeem (Comité de déontologie et d'éthique des entreprises du médicament)

9h30 La frontière entre lien d'intérêt et conflit d'intérêts pour l'expertise dans le domaine de la santé : quels critères ?

- Le secteur de la santé se caractérise par un travail collaboratif entre les différents acteurs du public et du privé, au service de la science et des patients. La gestion des liens et des conflits d'intérêt dans le contexte est primordiale pour instaurer confiance et transparence. En pratique, la distinction entre lien et conflit reste complexe, au risque de pénaliser l'expertise.

Animation : Grégoire MOUTEL | Président du Codeem (Comité de déontologie et d'éthique des entreprises du médicament)



A DISTANCE : Pr Jean-Yves BLAY | Président UNICANCER | Directeur Général du Centre Léon Bérard



A DISTANCE : Dr Jean-Pierre THIERRY | Conseiller médical France Assos Santé | Membre de la Commission de la Transparence de la HAS, Représentant Associations de patients



A DISTANCE : Pr Dominique BERTRAND | Membre titulaire émérite de l'Académie nationale de médecine | Professeur des Universités en Santé Publique

Questions-Réponses

10h30 Base transparence : quelle utilité ? quelle finalité ?

- La base transparence a été construite comme un outil au service de la confiance du grand public sur les relations professionnelles entre entreprises du médicament et professionnels de santé. L'utilisation de la base et les informations qu'elle fournit questionnent en pratique sur l'atteinte de cet objectif.

Animation : Pr Gerard de POUVOURVILLE | Membre du Codeem | Professeur Honoraire, Département d'Economie, ESSEC Business School | Conseil scientifique indépendant

Georges FIFE | Associé, Forensic & Integrity Services | EY

Eric de BRANCHE | Directeur de la Communication | Leem

Dr Gérald KIERZEK | Médecin urgentiste français et chroniqueur médical dans les médias

Questions-Réponses

11h30 Pause-Café

11h45 Place du numérique en santé : quels enjeux éthiques et déontologiques pour les entreprises de santé ?

- L'industrie pharmaceutique opère depuis quelques années un virage numérique majeur. Quels sont les enjeux et les impacts pour les entreprises du médicament et quelles sont les questions à se poser dans ce contexte ?

Animation : Christelle MARECHAL | Secrétaire permanent du Codeem | Directeur du Pôle Ethique et Déontologie du Leem



A DISTANCE : Isabelle VITALI | Global Head Digital Innovation | Sanofi

Questions-Réponses

12h15 Ethique, véritable pilier de la RSE

- La Responsabilité Sociétale des Entreprises devient un outil d'évaluation incontournable des pratiques des entreprises. L'éthique des affaires y occupe une place majeure. Le projet de réglementation européenne en cours de discussion sur le sujet devrait confirmer ce positionnement.

Animation : Pierre André POIRIER | Membre du Codeem | Directeur Ethique et Conformité au sein du Groupe Pierre-Fabre SA

Dr Elisabeth GRESSIEUX | Enseignant-chercheur en éthique des affaires et RSE à l'ESSCA Ecole de Management | Présidente du chapitre français de l'association des professeurs d'éthique des affaires EBEN (European Business Ethics Network)

Pr Béatrice PARANCE | Professeur agrégée des universités, spécialisée en droit de l'environnement et droit de la santé | Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

Questions-Réponses

13h00 Déjeuner/Buffer d'échanges

• Lieu de la formation : Salons du Pavillon Royal

Adresse : Carrefour du bout des lacs / Croisement route de Suresnes et route de la Muette - 75016 Paris

• Vous venez en Métro-RER : L'IFIS met en place un système de navettes au départ de la Porte Dauphine avec respect des conditions sanitaires en vigueur. Voitures de type "Espace" avec panneau "IFIS" qui vous attendent devant le Pavillon Dauphine (place Maréchal de Lattre de Tassigny)

• Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite : pour tous renseignements et pour préparer votre venue dans les meilleures conditions, merci de nous appeler au préalable.

APRÈS-MIDI

14h00

Interactions entre les étudiants et les industriels du médicament : comment les réguler en confiance ?

- Les interactions entre les internes et les entreprises du médicament sont indispensables pour faire avancer la recherche et la médecine, au bénéfice du patient. Elles nécessitent d'être régulées pour garantir indépendance et confiance. Le dispositif légal d'encadrement des avantages est venu renforcer l'encadrement de ces relations.

Animation : Grégoire MOUTEL | Président du Codeem (Comité de déontologie et d'éthique des entreprises du médicament)

Pr Didier SAMUEL | Président de la Conférence des Doyens de médecine | Doyen de la Faculté de Médecine Paris-Saclay | Responsable de l'Unité d'Hépatologie et de Réanimation Hépatique, Hôpital Paul Brousse (AP-HP)

Olivier NATAF | Président - AstraZeneca France | Administrateur du Leem

Gaétan CASANOVA | Ancien Président de l'ISNI (InterSyndicale Nationale des Internes)

Matthieu JOSEPH | Vice-Président en charge des Relations avec l'Industrie | Anepf (Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France)

Questions-Réponses

15h00

Interactions des entreprises du médicament avec leur écosystème : relations avec les associations de patients et patients

- Les associations de patients et les patients jouent désormais un rôle majeur dans l'écosystème du médicament. Dans ce contexte et par voie de conséquence, les entreprises du médicament échangent de plus en plus avec ces acteurs, nécessitant ainsi une régulation pour assurer transparence et confiance.

Animation : Ghislaine ISSENHUTH | Membre du Codeem | Avocat en droit de la santé et en droit pharmaceutique | Membre du Comité de protection des personnes de l'hôpital Saint Antoine, Paris

Sofia AFONSO | Directrice Droit des Affaires, de la Santé et Compliance | Leem

Anne LE GRAND | Patiente Experte | SEP' Avenir

A DISTANCE : Magali LEO | Responsable du pôle Plaidoyer | RENALOO

Myriam JABRI | Présidente du Groupe de travail Patients du Leem | Responsable Affaires publiques et relations patients | Pfizer

Questions-Réponses

Modalités de suivi du stagiaire :

- Prérequis : Aucun
- Evaluation de satisfaction à l'issue de la formation.
- Une attestation de présence et de fin de formation est envoyée au stagiaire à l'issue de la formation.

16h00

Financements et partenariats autour des congrès scientifiques : retour d'expérience de l'outil d'évaluation préalable par le Codeem

- Le Codeem a mis en place en février 2022 un outil d'évaluation des événements scientifiques financés par l'industrie pharmaceutique : quelles sont les leçons à tirer ? Quelles sont les évolutions à envisager ?

Animation : Michèle GOUSSOT-SOUCHET | Membre du Codeem | Vice-présidente du CIROSF 1 et chargée d'enseignement UE sciences humaines et UE obstétrique à l'université de Bourgogne

Christelle MARECHAL | Secrétaire permanent du Codeem | Directeur du Pôle Ethique et Déontologie du Leem

Bénédicte AGIUS | Directrice des productions | PEGASE HEALTH-CARE

Marie-Pierre COTON | Head of Event France & Global Vaccines Business Operations and Support (BO&S) | SANOFI

Questions-Réponses

17h00

Conclusions de la journée par les modérateurs.

Pr Grégoire MOUTEL | Président du Codeem (Comité de déontologie et d'éthique des entreprises du médicament)

Christelle MARECHAL | Secrétaire permanent du Codeem | Directeur du Pôle Ethique et Déontologie du Leem

17h15

Fin de la journée

■ QUI EST CONCERNÉ ?

- Dirigeants d'entreprises
- Directeurs Généraux
- Directeurs/Responsables Ethique et Compliance
- Compliance Officer

- Directeurs/Responsables des Affaires Publiques
- Responsables Relations Gouvernementales
- Responsables Juridiques

- Pharmaciens Responsables
- Directeurs et Responsables Affaires Réglementaires
- Responsable Réglementaire des activités promotionnelles
- Directeurs et Responsables Affaires Pharmaceutiques
- Responsables Stratégie

- Cabinets d'avocats
- Prestataires

■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Une journée de formation professionnelle continue proposé par le Codeem Comité de déontologie et d'éthique des entreprises du médicament) à destination des collaborateurs des entreprises du Médicament et de santé.

La journée sera centrée sur les grands thèmes suivants :

- La frontière entre lien d'intérêt et conflit d'intérêts pour l'expertise dans le domaine de la santé : quels critères ?
- Base transparence : quelle utilité ? quelle finalité ?
- Place du numérique en santé : quels enjeux éthiques et déontologiques pour les entreprises de santé ?
- Ethique, véritable pilier de la RSE
- Interactions entre les étudiants en médecine et les industriels du médicament : comment les réguler en confiance ?
- Interactions des entreprises du médicament avec leur écosystème : relations avec les associations de patients et les patients
- Financements et partenariats autour des congrès scientifiques : retour d'expérience de l'outil d'évaluation préalable par le Codeem

■ VENIR AU PAVILLON ROYAL ...

Coordonnées GPS : Latitude : 48.868726 - Longitude : 2.264641

Adresse : Carrefour du bout des Lacs - Croisement Route de Suresnes - Route de La Muette – 75116

Attention : L'IFIS met en place des navettes au départ de la Porte Dauphine. Voitures de type "Espace" avec panneau "IFIS" qui vous attendent devant le Pavillon Dauphine (la station RER C « Avenue Foch » habituellement point de RV est en travaux !).

Adresse : Place du Maréchal de Lattre de Tassigny – 75116 Paris



METHODES PEDAGOGIQUES :

Ces formations concrètes, à finalité opérationnelle, sont validées et animées par des universitaires, des représentants des autorités de tutelle, des avocats, industriels, tous experts confirmés choisis par l'IFIS sur la base de leur expérience du sujet traité et sur leur faculté pédagogique à transmettre leur savoir et leur expérience.

Alternance d'exposés de 15 à 30 minutes complétés par un support powerpoint ; 10 à 15 minutes de questions réponses, après chaque intervention pour approfondir certains points ;

- des tables rondes afin de favoriser les échanges et confronter les expériences entre participants et intervenants

- Documentation remise aux participants , sous réserve de l'accord des intervenants, reprenant le support papier de chaque intervention, articles, textes de lois se reportant aux thèmes traités.



Mercredi 12 octobre :

Aller - Départ devant le Pavillon Dauphine (RER C « Avenue Foch » en travaux) vers le "Pavillon Royal" : de 8h15 à 10h15

Retour - Départ du "Pavillon Royal" vers la porte Dauphine : de 16h30 à 18h30

Bulletin individuel à compléter et nous retourner à l'attention de : Laurence RELMY: E-mail : l.relmy@ifis.fr / 01.41.10.26.31.

• ETHIQUE ET INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ET DE SANTE • Mercredi 12 octobre 2022

SEMINAIRE DUAL

- Le participant suivra la formation en présentiel :
 Prix HT : Prix adhérent Ifis = 954 € Prix Industries de Santé = 1060 € Autres = 1350 €
- Le participant suivra la formation à distance :
 Prix HT : Prix adhérent Ifis = 891€ Prix Industries de Santé = 990 € Autres = 1285 €

Pour des raisons d'organisation, merci de transmettre à l'Ifis votre choix avant le 4 octobre : au delà en cas de changement de présentiel vers le distance, le prix du présentiel sera appliqué.

PARTICIPANT

 SUIVRA LA FORMATION EN PRÉSENTIEL SUIVRA LA FORMATION À DISTANCE

 Mme M. Docteur Professeur

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone ligne directe : e-mail :

ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

Ifis est un organisme agréé formation professionnelle continue (N°D.A.: 119 213 411 92)

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

CONTACT ADMINISTRATIF

 RESPONSABLE FORMATION ou PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION

 Mme M. Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Téléphone ligne directe : e-mail :

ENVOI DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

 Convention de Formation Convocation Attestation de fin de formation et de présence

Raison sociale ou OPCA ou autre :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

FACTURATION

 ÉTABLISSEMENT À FACTURER SI DIFFÉRENT DE CELUI DU PARTICIPANT ou PRISE EN CHARGE PAR ORGANISME COLLECTEUR

Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA et de faire votre demande de prise en charge avant la formation.

Raison sociale ou OPCA :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

N° DE BON DE COMMANDE À REPORTER SUR LA FACTURE ou N° DE DOSSIER ORGANISME COLLECTEUR :

MODE DE RÈGLEMENT (Paiement à l'inscription ou à réception de la facture)

Merci d'indiquer en référence : IFIS - ETHIDE22 - «N° de facture» - «Nom du participant»

 Par chèque libellé à l'ordre de l'IFIS à l'adresse suivante : 15 rue Rieux - 92517 - Boulogne Billancourt Cedex

 ou par virement bancaire à l'ordre de : «IFIS», HSBC Trocadéro – Compte IFIS – 112, avenue Kléber – 75016 Paris - France

Banque : 30056 - AGENCE : 00123 N° DE COMPTE : 01232001511 CLÉ : 30 - IBAN FR 76 3005 6001 2301 2320 0151 130 BIC CCFRFRPP

Organismes publics – Merci de nous adresser votre bon de commande libellé au nom de l'IFIS

Nom :

Prénom :

Fonction :

déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente*

Date :

Signature :

CACHET DE L'ENTREPRISE

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente consultables sur notre site : www.ifis.asso.fr

Vos données personnelles collectées par l'Ifis font l'objet d'un traitement informatique destiné à établir les formalités légales liées à l'inscription à une formation ou le sont pour assurer les services qui lui sont demandés. Vos données personnelles font aussi l'objet d'un traitement par l'Ifis ayant pour finalité de vous informer de nos offres de séminaires pouvant vous intéresser (e-mailings). Les données personnelles sont conservées pendant trois (3) ans ou une durée supérieure (10 ans) correspondant à la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. Vous pouvez accéder et rectifier vos données, demander leur effacement ou la limitation de leur traitement, ainsi que définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données à tout moment et sans avoir à vous justifier. Vous pouvez exercer vos droits aux coordonnées suivantes : DPD@ifis.fr ou 15 rue Rieux - 92517 Boulogne-Billancourt Cedex. Pour une information complète relative au traitement de vos données, vous pouvez consulter notre site internet : <http://www.ifis.asso.fr>.